



AMBASSADE DE FRANCE A BERLIN

Pariser Platz 5 10117 BERLIN

le 04/11/2014

Téléphone : 030/590.03.90.00

Objet : PROCES VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION
« ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A L'ÉTRANGER- BOURSES SCOLAIRES »
2014/2015

Participants :

Étaient présents :

Membres de droit :

- Mme EVANNO Dominique, Chef de la section consulaire, représentante du président du conseil consulaire
- M. LE GLEUT Ronan, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. LOISEAU Philippe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- Mme BOROUKHOFF Natacha, Conseillère consulaire
- Mme KLIESS Marie-Christine, Conseillère consulaire
- M. STALLIVIERI Nicolas, Conseiller consulaire

Membre avec voix délibérative:

- M. LAVROFF Serge, Consul général à Hambourg
- M. SUARD Emmanuel, conseiller culturel
- M. DRUSSEL Jean-Luc, Proviseur, Chef d'établissement
- Mme JOUBERT-SCWAB, Directrice du Lycée Antoine de Saint-Exupéry
- Mme SCHEPERS Pascale, Représentante des professeurs détachés
- Mme ZORNIG Antoinette, Représentante du comité de gestion APE
- Mme PECEK Christiane, mandatée pour représenter l'ADFE.
- Mme KRAMER Nicole, mandatée pour représenter l'UFE.

Membre avec voix consultative :

- Mme CALOV Blandine, Directrice des services administratifs et financiers
- M. CALAIS Clément, chef adjoint de la section consulaire, secrétaire de séance
- M. BOURGEOIS Eric, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme TAILLANDIER Anne, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Ont été mis à la disposition des membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le Conseil Consulaire dédié aux Bourses s'est tenu le 04/11/2014 à l'Ambassade avec la possibilité pour les membres du conseil résidant à Hambourg d'y participer depuis l'institut Français de Hambourg où une visioconférence a été organisée.

La Présidente déclare la séance ouverte en remerciant de leur présence les membres de cette deuxième réunion des bourses de Hambourg. En introduction préalable à l'examen des dossiers individuels, elle procède à un tour d'horizon de la 2^{ème} CLB 2014/2015. Elle rappelle les instructions de l'AEFE concernant le cadre budgétaire dans lequel nous évoluons et les consignes relatives à la confidentialité des débats.

M. LOISEAU, conseiller AFE, en complément d'une remarque de la Présidente au sujet des canaux d'informations au sujet des aides à la scolarité, rappelle que les élus et les associations contribuent à l'information des familles pour chaque campagne de bourses.

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance :

A la suite de l'examen des dossiers, M. LOISEAU, conseiller consulaire, a émis le souhait de disposer, lors des prochains conseils consulaires dédiés aux bourses scolaires, de plus d'éléments chiffrés concernant les revenus des familles.

Il a également souligné que l'absence d'un tableau permettant d'avoir une vision claire des marges budgétaires était regrettable.

En réponse à ces observations, Mme EVANNO a indiqué que le programme excel de suivi des calculs de quotités présentait des dysfonctionnements et que la section consulaire s'emploierait à obtenir un tableau budgétaire pour le prochain conseil consulaire en formation bourses scolaires.